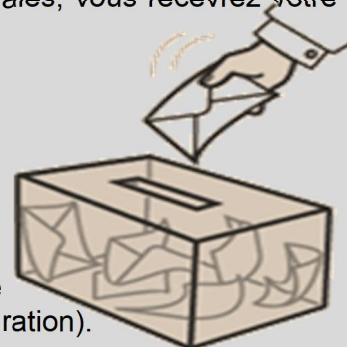




### Les élections présidentielles approchent !

#### Les bureaux de vote se situeront à la salle du Queyron.

- Pour les nouveaux résidents qui viennent de s'inscrire sur les listes électorales, vous recevrez votre carte d'électeur **fin mars**.
- Pour voter, la carte d'électeur est requise mais pas nécessaire, vous devez **être obligatoirement muni d'une carte d'identité, d'un passeport ou d'un permis de conduire** et être inscrit sur les listes électorales.
- Pour ceux qui souhaitent voter par procuration :
  - Changement pour l'année 2022 : **le mandataire** (celui qui va voter) peut être inscrit dans une autre commune que celle **du mandat** (celui qui donne procuration).
  - Pour donner procuration, vous devez remplir **un questionnaire soit en ligne** sur « [service-public.fr/vosdroits/R12675](http://service-public.fr/vosdroits/R12675) » et en **gendarmerie** où votre identité doit être vérifiée.
  - La **mention obligatoire** à noter sur l'imprimé se trouve soit sur la carte d'électeur soit à retrouver sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)
  - **La loi n'indique pas de date maximum pour établir une procuration**. Cependant il faut prendre en compte l'envoi et la vérification par la gendarmerie.



Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 8 mars 2022**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

#### • RESSOURCES

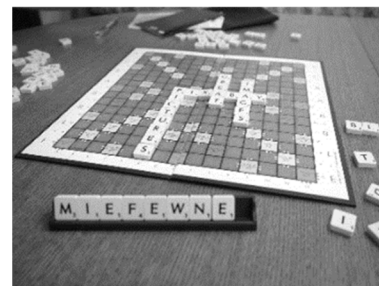
- COMPTES ADMINISTRATIFS : A l'unanimité du Conseil Municipal, les comptes administratifs de l'année 2021 ont été adoptés. Au 31 décembre, les comptes ont été arrêtés : **dépenses d'investissement** à hauteur de **917 420€**, **recettes d'investissement** à hauteur de **1 466 519€**, **dépenses de fonctionnement** à hauteur de **2 675 210€** et **recettes de fonctionnement** à hauteur de **3 112 743€**.
- AIDE A L'UKRAINE : Après la collecte de produits/habits et autres à destination du peuple ukrainien, la commune de Guillestre a décidé **de verser une aide symbolique de 2 500€** (soit l'équivalent d'1€ par habitant) à un fond d'urgence labellisé par l'Etat français **pour intervenir directement auprès des Ukrainiens**.
- REORGANISATION DES SERVICES : Après le vote du **nouvel organigramme des services de la mairie**, deux directeurs de pôles et une nouvelle Directrice Générale des Services vont arriver avant l'été.
- PETANQUE GUILLESTROISE : Une **convention** entre la Mairie et l'association de la Pétanque Guillestroise a été actée **pour une durée de 5 ans**. Elle spécifie la **mise à disposition de diverses installations** par la commune à **titre gratuit** ainsi que leurs conditions d'occupation.
- MAISON DE LA NATURE : La commune de Guillestre va poursuivre la mise à disposition du Pavillon de la Ribière et des jardins annexes à l'**association de la Maison de la Nature** à hauteur de **135€/an** jusqu'en **mai 2024**. L'association a pour mission la conservation de l'espèce « Tulipe de Guillestre » et sa mise en valeur, notamment au travers du projet d'extension du jardin en cours.

#### • CADRE DE VIE

- TRAVAUX DE SECURITE SUR LA VOIRIE : Une demande de subvention auprès du Département va être demandée à hauteur de **50 000€** (soit 50% du coût des travaux) pour la création de deux passerelles afin de **sécuriser la circulation piétonne**, au chemin d'Eygliers (au niveau du cinéma) et chemin du Queyron (au niveau de l'école élémentaire).

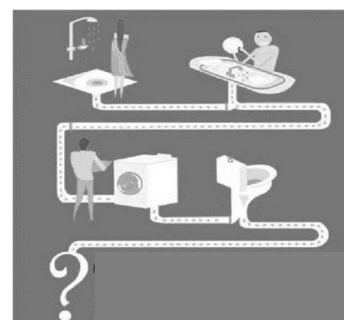
## AGENDA

- **LAEP** : Lieu d'Accueil Enfant-Parent "Parent'aise", de 9h30-11h30 à la crèche de Guillestre. **Samedi 26 mars** : création de jeux et **samedi 30 avril**.
- **CEREMONIE DE COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE** : **Samedi 19 mars** aura lieu la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à 11h30 au monument aux Morts.
- **LOTO** : L'association « Le regain de nos montagnes » organise un loto **dimanche 27 mars à la salle du Queyron**.
- **TOURNOI DE SCRABBLE** : L'association AGORA vous propose une soirée scrabble **le vendredi 1<sup>er</sup> avril à partir de 17h30** à l'Auberge de jeunesse. **Au programme** : 2 parties pour un tournoi de folie entre 17h30 et jusqu'à 20 h. Repas et boissons tirés du sac / Rigo'lots.  
**Tarifs** : 5 euros non adhérents/ prix libre adhérents
- **FETE DU COMPOST** : le SMITOMGA organise **samedi 9 avril de 10h-15h** à l'Auberge de jeunesse, **une journée sur le compostage** pour les petits et les grands. **Au programme** : jeux et contes pour les enfants, formations sur le compostage, visite d'un poulailler collectif, vente de composteurs individuels, broyage des déchets du jardin. **Repas gratuit** (réservation obligatoire avant le 6 avril). Renseignements et programme : **04.92.45.59.91 | valorisation@smitomga.com | smitomga.com**
- **DON DU SANG** : Prochaine collecte le **jeudi 14 avril de 13h30-20h30** à la salle du Queyron. Rdv obligatoire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



## BON A SAVOIR ...

- **INSCRIPTIONS AUX CENTRE DE LOISIRS** : Les inscriptions aux « Trass » et aux « Galopins » pour les vacances d'avril **débutent le 21 mars**. Vous pouvez vous déplacer directement au **bureau du service jeunesse** ou vous inscrire sur votre espace famille sur le site **Inoe**.
- **TRAVAUX OFFICE DE TOURISME** : Les bureaux de l'office de tourisme vont être en travaux du **10 mars au 3 avril**. L'accueil se fera dans le « camion bureau mobile » qui sera installé place Salva.
- **ENQUETE PUBLIQUE SUR LES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT**: La définition des zones d'assainissement collectifs (Réseau) ou autonomes (Fosse septique) est soumise à **enquête publique** du 14 mars au lundi 11 avril. Dossier consultable en mairie ou en ligne sur le site : [www.comcomgq.com](http://www.comcomgq.com)



- **RECHERCHE DE BENEVOLES** : La commune et son comité d'animations recherche des **guillestrins bénévoles** pour aider à encadrer les divers événements et animations ainsi que d'autres actions de bénévolat. Proposer votre coup de main sur : [elusproximite@villedeguillestre.fr](mailto:elusproximite@villedeguillestre.fr).

- **GESTION DES DECHETS** : Pour faire face aux importantes **augmentations des coûts de la gestion des déchets**, la communauté de communes a voté le passage à la **tarification incitative**. Elle se fera progressivement avec un **accompagnement proposé** par les agents de ses services. Il s'agit essentiellement de **nous engager dans de bonnes habitudes de tri** pour diminuer la part des ordures ménagères en utilisant les filières par les containers ou à la déchèterie afin de trier verre, carton, emballages, plastiques durs, ...

**Une première zone test se fera courant mai dans le quartier de Pré Parenq**. Un agent de la ComCom **passera dans chaque foyer dès la mi-avril** pour expliquer plus précisément la démarche.

Retrouvez toutes les infos sur le **site internet de la communauté de communes** : [comcomccgq.com](http://comcomccgq.com)



- **OPAH**: Si vous souhaitez réaliser des travaux sur votre logement : rénovation énergétique, autonomie..., **des aides financières existent**. Vous pouvez vous rendre aux permanences, **sans RDV**, en mairie de 10h-12h **les 14/03 25/04 et 9/05**. Renseignements [l.agulhon@soliha.fr](mailto:l.agulhon@soliha.fr) ou au **04 92 51 89 04**.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL** : mardi 12 avril à 20h30 à la mairie.  
La séance est publique. Contact : [www.ville-guillestre.fr](http://www.ville-guillestre.fr) ou **04.92.45.04.03**